

Des chiens victimes de la maladie du sanglier en Astarac

Recommandations de la fédération de chasse du Gers



Des chiens victimes de la maladie du sanglier en Astarac

La fédération départementale de chasse confirme la mort consécutivement à la maladie d'Aujeszky de sept chiens sur les communes de Bars et d' Estipouy

Ces chiens sont morts de la maladie à la suite d'une contamination par des sangliers porteurs du virus lors d'une même action de chasse

La Fédération gersoise attend très prochainement des retours de la Fédération Nationale des Chasseurs sur l'efficacité d'un vaccin et sur l'analyse des prélèvements sangliers réalisés

Si cette maladie est souvent larvée chez les suidés (porcs et sangliers), le virus contaminant les carnivores (chiens, chats) entraînera leur mort certaine.

L'homme n'est pas sensible à ce virus. La prévalence de la maladie chez les porcs est étroitement surveillée en élevage vu son impact économique direct (pathologie, exportation...), mais les sangliers constituent des réservoirs du virus, l'excrétant par exemple à la faveur d'un stress.

La maladie se transmet aux chiens lors de contacts rapprochés avec des sangliers porteurs de ce virus, en particulier lors d'actions de chasse mais aussi par la consommation de viande ou d'abats non assainis (la cuisson tue le virus) .

Malgré une mise en œuvre difficile, la fédération invite à éviter autant que possible les contacts entre les chiens et les sangliers, pendant et après l'acte de chasse, et en particulier de s'abstenir de toute consommation quelle qu'elle soit par les chiens.